Dégâts en fin de contrat

Une approche favorable aux clients qui repose sur des normes objectives et des catégories de véhicules.

La prestation en bref

Même en ayant pris soin de sa voiture de leasing, il est normal que celle-ci présente en fin de contrat quelques défauts. C'est ainsi qu'en fin de contrat, Autosphere Lease facture uniquement les dégâts liés à une usure anormale. Il peut aussi bien s'agir de dégâts à l'extérieur ou à l'intérieur du véhicule, que de l'absence des documents de bord, de clés et/ou d'éléments manquants tels que des accessoires. Cette facture compense la moins-value réalisée à la revente de la voiture dans son état.
Les dégâts en fin de contrat sont déterminés par un expert agréé sur base des normes établies par l'Union Professionnelle des Loueurs de Véhicules dénommée Renta. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à consulter la norme via ce lien : https://www.renta.be/fr/norme-renta



Comment ça marche ?

Valorisation des dégâts :

- Lors de l'inspection finale, nous tenons compte d'un éventuel regroupement des dégâts, faisant partie d'un même sinistre.
- Pour donner une valeur aux dégâts de fin de contrat courants, nous travaillons sur une base forfaitaire. Ce montant de base forfaitaire par catégorie de véhicule est déterminé par élément en collaboration avec des experts indépendants. Ce montant est mis à jour annuellement et indexé.
- Sur ce montant, une formule de dépréciation qui tient compte de l'âge et du kilométrage du véhicule est appliquée (pour véhicules particuliers ou utilitaires).

Avec le service Perfecta :

- Le montant du risque propre sera appliqué sur la valeur globale du sinistre et non sur la valeur de chaque dégât à condition bien sûr que ces dégâts fassent partie du même sinistre et qu'il est été déclaré. Si le montant total est inférieur au montant du risque propre, c'est le montant du dégât qui est facturé.

Les PLUS

- **Lieu :** à votre domicile pour les contrats particuliers, chez votre employeur pour les contrats B2B, ou bien chez votre concessionnaire Autopshere.
- **Car Condition Report :** un état du lieu du véhicule est fait (en votre présence ou non).
- **Autosphere Inspection Report :** sur demande client, et après facturation des photos des dégâts peuvent être envoyées. Les informations sont aussi disponibles sur le portail mis à disposition.

LES ATOUTS

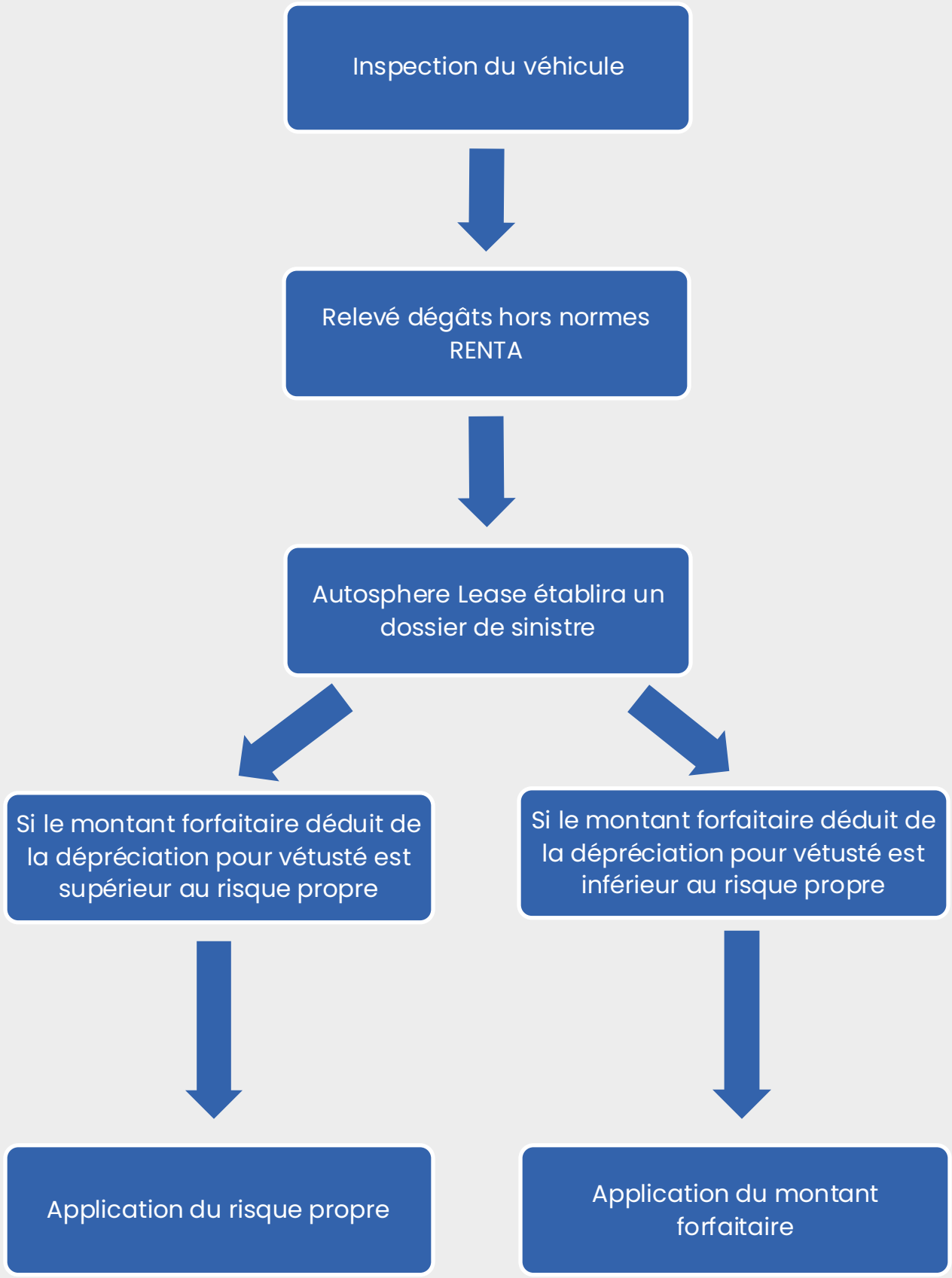
Pratique : vous avez le choix de sélectionner l'offre la plus adaptée à vos objectifs et à la politique de votre entreprise.

Location opérée par Arval Luxembourg SA, 2B Rue Nicolas Bové à L-1253 Luxembourg, TVA LU169 46 206 - RCB57655
Editeur responsable: Arval Luxembourg SA ne peut être tenu responsable de toute information incorrecte dans ce document – Version 10/2023

autosphere lease

Dégâts en fin de contrat

Schéma de travail



Location opérée par Arval Luxembourg SA, 2B Rue Nicolas Bové à L-1253 Luxembourg, TVA LU169 46 206 - RC B57655 - Editeur responsable: Arval Luxembourg SA ne peut être tenu responsable de toute information incorrecte dans ce document – Version 10/2023

autosphere lease